Association Marcellin Champagnat
Service de Tutelle – Institut de Formation
www.maristesdechampagnat.fr

45 rue d'Inkermann
69006 Lyon

Tél. : 04 78 24 36 14

Mail :
tutelle.secre@maristes.fr

INTITULÉ DE LA FORMATION

S'ENRACINER DANS L'HISTOIRE MARISTE
POUR REPONDRE AUX BESOINS EDUCATIFS D'AUJOURDHUI

FM3

PUBLIC VISÉ

Enseignants, chefs d'établissement, cadres, personnels de droit privé et toute personne engagée dans une action éducative au sein d'un établissement scolaire du réseau mariste.

EFFECTIFS

- Minimum : 10 participants
- Maximum : 20 participants

SÉLECTION PRÉALABLE

Avoir intégré un établissement du réseau mariste depuis moins de 15 ans.

ACCROCHE

Depuis la création par St Marcellin Champagnat, la mission mariste a évolué, s'est adapté pour répondre aux besoins éducatifs de son époque. Pour approfondir la connaissance des valeurs éducatives maristes : de présence, d'écoute, de simplicité et d'esprit de famille, il faut s'inscrire dans l'héritage de cette tradition éducative qui a plus de 200 ans.

C'est l'occasion d'aller à la rencontre de nouveaux lieux signifiants pour l'Institut des Frères Maristes et a la découverte des successeurs de St Marcellin qui ont eu un engagement sans faille dans la mission éducative. Continuons ensemble à cheminer avec les valeurs maristes dans notre quotidien professionnel pour demeurer en cohérence avec le projet éducatif des établissements du réseau mariste aujourd'hui.

ORGANISATION

FORMAT PRÉSENTIEL

DURÉE	1 session de 2 journées (12 heures)
DATES	17-18 mars 2027
LIEU	Archives des Frères Maristes Le Montet, 9, rue Francisque Darcieux, 69230 Saint-Genis Laval

COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût pédagogique pour la session de formation : 200€ TTC par stagiaire
Les frais annexes des participants (transport, repas, hébergement) restent à la charge des établissements.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- S'approprier l'histoire et la spiritualité maristes pour mieux comprendre leur pertinence dans l'éducation d'aujourd'hui.
- Découvrir la promesse de Fourvière et son impact sur la fondation de l'Institut des Frères Maristes.
- Explorer les archives maristes de Saint-Genis-Laval, ancienne maison générale de l'Institut.

Association Marcellin Champagnat
Service de Tutelle – Institut de Formation
www.maristesdechampagnat.fr

45 rue d'Inkermann
69006 Lyon

Tél. : 04 78 24 36 14

Mail :
tutelle.secre@maristes.fr

- Rencontrer des figures marquantes de l'histoire mariste, telles que Frère Henri Vergés.
- Réécrire le testament de Saint Marcellin Champagnat avec les mots d'aujourd'hui.
- Etayer la posture éducative de chacun en cohérence avec le message et les valeurs éducatives maristes.
- Développer les relations humaines dans nos métiers d'enseignants et éducateurs en lien avec la fraternité et l'esprit de famille du projet originel.
- Devenir davantage acteur du projet éducatif mariste dans son établissement et au sein du réseau mariste : vers une culture de réseau.

FORMATEURS

Julien Béchard, Archiviste et Docteur en Droit Canon

CONTENUS

Jour 1 :

- Accueil et présentation de la formation
- Découverte de la promesse de Fourvière et de son importance dans l'histoire mariste
- Visite des archives maristes de Saint-Genis-Laval
- Recherche dans les documents d'archive pour découvrir des frères maristes qui ont suivi Saint Marcellin Champagnat
- Réflexion sur l'engagement sans faille de ces frères dans leur mission
- Veillée autour d'un jeu créé par les frères maristes

Jour 2 :

- Atelier d'écriture : Réécrire le testament de Saint Marcellin avec les mots d'aujourd'hui
- Partage et discussion des travaux
- Mise en perspective de l'histoire mariste avec les besoins éducatifs d'aujourd'hui
- Développer des compétences professionnelles en lien avec l'histoire et la pédagogie maristes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés et présentations
- Visite d'un lieu historique
- Travaux de groupes
- Partage d'expériences
- Documents à travailler.

Pour s'inscrire :

1. *Se rendre sur l'espace suivant :* **Cliquez ici !**
2. *Télécharger le modèle de tableau fourni.*
3. *Compléter le tableau.*
4. *Déposer le fichier sans oublier de le renommer dans le même espace.*

Date limite d'inscription au 20 février 2027